



Église des Pays de l'Ain

1^{er} juillet 2016

n° 7

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

Sommaire en dernière page

Homélie de Mgr Roland pour la fête de la famille diocésaine : La vie de disciple missionnaire

Les lectures bibliques proclamées à l'instant nous disent en quoi consiste la vie de disciple-missionnaire au sein de la grande famille de l'Église. Pour commencer, l'évangile nous montre Jésus, le visage déterminé, qui prend résolument la route de Jérusalem. Autrement dit, nous voyons un Jésus qui est décidé et qui s'engage en connaissance de cause. Il n'ignore pas qu'en montant vers Jérusalem il va au-devant de sa mort. Il ne choisit donc pas la facilité. Mais il opte pour la fidélité à sa mission de salut. Il choisit de vivre l'amour jusqu'au bout. Il ne se laisse arrêter ni par la peur, ni par le souci de se préserver. En un mot, il est donné !

Voilà un premier point à retenir : pour être disciple-missionnaire au sein de notre grande famille, il faut être déterminé. On ne peut pas être chrétien à moitié ni à temps partiel ! Le Christ et le monde d'aujourd'hui attendent des témoins authentiques. Nous vivons dans un univers où beaucoup de choses sont frelatées. Il nous faut opérer le choix de la fidélité à notre mission en ce monde. Dans le livre de l'Apocalypse, le Christ, désigné comme l'Amen, le Témoin fidèle et vrai, déclare : « *Puisque tu es tiède, je vais te vomir de ma bouche* »

(Apocalypse 3, 16). De son côté, s'adressant aux Corinthiens, Saint Paul dit : « *Le Fils de Dieu, le Christ Jésus n'a pas été oui et non. Il n'a été que oui. Et toutes les promesses de Dieu ont trouvé leur oui dans sa personne. Aussi est-ce par le Christ que nous disons à Dieu notre amen, notre oui, pour sa gloire* » (2 Co 1, 19-20).

Alors, moi aussi, je compte sur vous tous pour dire oui à Dieu, pour vous déterminer totalement, de manière à être des disciples-missionnaires authentiques ! N'oublions pas que dans notre grande famille chrétienne, nous avons des frères et sœurs aînés, qui nous encouragent et nous soutiennent. Que l'exemple des martyrs de tous les temps et que l'exemple actuel des chrétiens d'Orient nous réveillent et nous stimulent lorsque nous manquons de détermination ! Oser suivre le Christ à Jérusalem, c'est-à-dire dans le mystère de sa passion et de sa mort, c'est témoigner que l'amour est plus fort que la mort et c'est affirmer que nous croyons en la résurrection. Alors, chers amis, encore une fois, je compte sur vous pour dire oui à Dieu, pour vous déterminer totalement, de manière à être des disciples authentiques !



« Remets ton épée au fourreau. La coupe que m'a donnée le Père, vais-je refuser de la boire ? » (Jean 18, 11). « Rentre ton épée, car tous ceux qui prennent l'épée périront par l'épée » (Mt 26, 52).

Si jamais vous laissez la haine monter dans votre cœur contre ceux qui sont hostiles à la foi chrétienne ; si jamais vous en venez à souhaiter la mort de ceux qui vous haïssent, c'est le signe que vous avez à vous convertir pour devenir d'authentiques disciples du Christ, qui nous ordonne ceci : « *Moi je vous dis : Aimez vos ennemis, et priez pour ceux qui vous persécutent, afin d'être vraiment les fils de votre Père qui est aux cieux* » (Mt 5, 44-45). Voilà un deuxième point à retenir : pour être disciple-missionnaire au sein de notre grande famille, il faut renoncer à toute violence et considérer tout homme avec la bienveillance du Créateur et Sauveur.

Ensuite, l'évangile de ce jour expose la rencontre que, chemin faisant, Jésus fait avec trois hommes, deux qui viennent à lui et un qu'il interpelle lui-même. Ces trois rencontres mettent en relief les exigences, les dispositions nécessaires pour être un disciple-missionnaire authentique au sein de la grande famille de l'Eglise.

Le premier homme rencontré s'offre de lui-même à suivre Jésus : « *Je te suivrai partout où tu iras.* » Jésus lui répond immédiatement : « *Les renards ont des terriers, les oiseaux du ciel ont des nids, mais le Fils de l'homme n'a pas d'endroit où reposer la tête.* » C'est-à-dire que Jésus nous renvoie à son exemple propre : « *Le Fils de l'homme n'a pas d'endroit où reposer la tête* » Jésus est en effet plus pauvre que les animaux qui, eux, ont une demeure (un terrier, un nid ...). Jésus ne connaît pas la sécurité d'un lieu confortable bien à lui. De la crèche au tombeau, il n'a pas de demeure personnelle. Sur terre, il ne se fixe nulle part et ne possède rien en propre. Par ce comportement singulier, Jésus signifie qu'il n'a pas d'autre demeure

Ensuite, l'évangile décrit une première tentation dont nous devons nous méfier. Une fois que l'on a dit oui, que l'on s'est déterminé clairement et que l'on marche résolument avec Jésus, dans l'enthousiasme on peut être tenté par le radicalisme violent, comme le sont Jacques et Jean, surnommés les fils du tonnerre. Voyant que des Samaritains refusent d'accueillir Jésus, Jacques et Jean, dans un excès de zèle, et croyant bien faire, demandent : « *Seigneur, veux-tu que nous ordonnions qu'un feu tombe du ciel et les détruise ?* »

Mais, vous l'avez entendu, ils se font sévèrement réprimander par Jésus ! Ils semblent avoir en effet oublié que Dieu est miséricorde. Ils n'ont pas compris que Dieu ne veut pas la mort du pécheur mais qu'il se détourne de son péché et qu'il vive ! Alors, n'oublions jamais que l'évangélisation bannit toute violence. Souvenez-vous qu'au moment de son arrestation, au jardin des Oliviers, Jésus ordonne à Pierre de lâcher son épée :

que l'amour du Père. Nous aussi, notre vraie demeure est dans l'amour éternel du Père, pas ailleurs ! Le disciple doit donc opérer le choix qui consiste à ne trouver sa sécurité qu'en Dieu seul : Comme chante le psalmiste aujourd'hui : « *Tu es mon Dieu ; Seigneur, mon partage, ma coupe, de toi dépend mon sort (...)* Je n'ai pas de plus grand bonheur que toi ! » (psaume 15).

Dans la deuxième rencontre, cette fois-ci, c'est Jésus qui a l'initiative d'appeler. Mais l'appelé entend poser des conditions que Jésus n'accepte pas. L'homme appelé est disposé à suivre Jésus, mais pas immédiatement. Il subordonne la suite du Christ à une activité qu'il estime prioritaire. Cet homme veut d'abord aller enterrer son père. « *Laisse les morts enterrer les morts !* », lui répond brutalement Jésus. L'annonce du Règne de Dieu ne souffre aucun délai en effet. Symboliquement, se préoccuper d'aller enterrer son père, c'est être attaché à toutes les traditions humaines que représente ce père, c'est manquer de liberté pour chercher et accomplir la volonté du Père du ciel ! Comme Jésus est brûlé du désir de manifester l'amour du Père et de réaliser pleinement sa mission, le disciple doit être immédiatement et totalement disponible

pour la mission que le Christ lui confie.

Au moment où il parle, Jésus est en route vers Jérusalem, où il va vivre sa Pâque. Le temps lui presse de manifester pleinement l'amour de Dieu. Rien ne doit donc retarder cet impératif de salut. Comme il dira à son troisième interlocuteur : « *Celui qui met la main à la charrue et qui regarde en arrière n'est pas fait pour le royaume de Dieu* ». Ce troisième interlocuteur réclame à Jésus : « *Seigneur, laisse-moi d'abord faire mes adieux aux gens de ma maison.* » Cela signifie qu'il n'est pas libre vis-à-vis de son entourage, ni de ses relations. Il n'a pas compris que la décision exigée doit être immédiate et indivisible.

Cette exigence peut paraître excessive. Mais elle ne l'est pas quand on considère bien qui est celui qui la pose. En effet, Jésus se livre totalement, par amour, en déclarant : « *Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime* » (Jean 15, 13). Ce faisant, Jésus nous révèle le vrai visage de Dieu le Père : « *Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne se perde pas, mais obtienne la vie éternelle* » (Jean 3, 16)

Dans la première lecture, nous avons été



Avant la messe,
la procession des prêtres
et des servants

témoins de la radicalité de la réponse à Dieu du prophète Elisée. Elisée est appelé alors qu'il était tranquillement en train de labourer ses terres. Dans un premier temps il envisage de retourner en arrière pour aller faire ses adieux à ses parents. Mais en fin de compte, il pose un acte symbolique très fort, puisqu'il abandonne définitivement ses bœufs et sa charrue en les offrant en sacrifice. Autrement dit, il ne se ménage pas de possibilité de retour en arrière, comme nous-même le faisons trop fréquemment, manifestant alors un manque de foi en la Providence divine ! Voilà donc un troisième point à retenir : pour être disciple-missionnaire au sein de notre grande famille, il faut consentir à des ruptures radicales qui s'imposent face à la priorité et l'urgence de l'annonce de la Bonne Nouvelle.

Nous sommes tous confrontés aux mêmes tentations que les trois hommes de l'évangile de ce jour. D'abord nous sommes tous guettés par la tentation du confort. Mais nous sommes appelés à suivre Jésus qui n'a pas de maison à

lui et à être ainsi témoins de notre patrie du ciel. Ensuite nous sommes tous guettés par la tentation du repli mortifère sur le passé, comme cet homme qui retarde la réponse pour aller d'abord enterrer son père. Mais nous sommes appelés à vivre en hommes libres avec Jésus. Enfin nous sommes tous guettés par la tentation d'être prisonniers de liens affectifs excessifs. Mais nous sommes appelés à suivre Jésus qui n'a pas d'autre ambition que celle de faire la volonté de son Père.

Jésus ne craint pas de faire souffrir les siens par l'obéissance à cette priorité absolue. Rappelez-vous lorsqu'à douze ans, il donne des sueurs froides à Joseph et Marie parce qu'il est resté au temple de Jérusalem à interroger les docteurs de la Loi. « *Mon enfant, pourquoi nous as-tu fait cela ? Interroge Marie. Vois comme ton père et moi, nous avons souffert en te cherchant !* » Et Jésus de répondre simplement : « *Comment se fait-il que vous m'ayez cherché ? Ne saviez-vous pas qu'il me faut être chez mon Père ?* » (Luc 2, 48-49)



Les lectures bibliques de ce jour nous initient donc aux exigences de la vie chrétienne. Être disciple-missionnaire du Christ au sein de la grande famille de l'Eglise suppose un engagement sans réserve de toute sa personne. Je résume les trois points que la Parole de Dieu nous a enseignés : Il faut être déterminé. Il faut renoncer à toute violence. Il faut consentir à des ruptures radicales

Nous avons reçu une mission prophétique en ce monde. Nous avons donc le devoir d'être ensemble d'authentiques disciples du Christ ! Ne craignons pas l'adversité ! N'ayons pas peur ! Ce n'est pas en accommodant notre foi, ce n'est pas en diluant les exigences évangéliques que nous rendrons service à nos contemporains ! Mais c'est en étant davantage fidèles à notre identité ; en étant fiers de notre foi ; en osant la proposer à tout le monde ; en montrant notre joie profonde d'être amis du Christ ; en ne craignant pas de suivre Jésus sur



Les reliques des saints Louis et Zélie Martin devant l'autel

le chemin de la croix et en étant par là-même témoins de la résurrection !

+ Pascal ROLAND

Lectures du 13^e dimanche du Temps Ordinaire
(C)

Plus de 2000 chrétiens des Pays de l'Ain se sont réunis dimanche 26 juin à l'Abbaye Notre-Dame des Dombes, pour une grande fête de famille, une « cousinade », selon le mot d'accueil de Mgr Roland. De l'avis de tous les participants, la journée a été riche !

Riche en joie quand le groupe Sentinelles les a fait louer Dieu, chanter et danser ! Riche en rires d'enfants, émerveillés par Papyrus et Citronelle, de la Compagnie du rêve, et par le clown Jackus ! Riche en rires et en réflexion avec le comédien Damien Ricour et ses paraboles revisitées. Riche en émotions quand l'acteur, gravement malade et pourtant débordant d'espérance, de joie et d'amour pour l'Église, « sa famille », nous a donné son témoignage.

Riche en rencontres, puisque chacun était invité à partager son dessert et à aller à la rencontre de ceux qu'il ne connaissait pas. Riche en découvertes, puisque de nombreuses associations qui agissent pour les familles étaient présentes pour animer des ateliers, des débats, des jeux, ou simplement pour se faire connaître... Riche en esprit de service, grâce aux nombreux bénévoles de la Pastorale des Familles, du chemin Neuf ou des mouvements diocésains, mobilisés pour que cette journée soit fraternelle.

Riche en prière et en miséricorde, puisque chacun était invité à accomplir les démarches du Jubilé de la Miséricorde et à vénérer les reliques des saints Louis et Zélie Martin, parents de Ste Thérèse de Lisieux canonisés l'an dernier par le Pape François. Riche en action de grâce au cours de la belle messe, joyeuse et priante à la fois, célébrée par une cinquantaine de prêtres autour de Mgr Pascal Roland. Une journée riche en bonheur, magnifiquement symbolisée par la joie des prêtres africains présents dans l'Ain, qui ont ensemble chanté l'Alléluia et dont l'allégresse a irradié tous ceux qui étaient présents.

Une journée riche en joie, en amour, en fraternité, et en envie d'être disciples et missionnaires du Christ, pour porter à tous les habitants des Pays de l'Ain sa Bonne Nouvelle !

Agenda de notre Evêque

Du mercredi 29 juin au vendredi 1^{er} juillet

- Session des évêques et formateurs de séminaires à Ars

Samedi 2 juillet

- Assemblée générale de l'association St Jean à Paris

Dimanche 3 juillet

- Consécration épiscopale de Mgr Sylvain Bataille à St Etienne

Lundi 4 et mardi 5 juillet

- Groupe de Fontenelle à l'abbaye de Saint-Wandrille

Du mercredi 6 au mercredi 13 juillet

- Vacances

Jeudi 14 et vendredi 15 juillet

- Pèlerinage des Gens du voyage à Ars

Vendredi 15 juillet

- Messe d'envoi des JMJ

Du vendredi 15 juillet au lundi 1^{er} août

- Journées Mondiales de la Jeunesse en Pologne

Mercredi 3 et jeudi 4 août

- Fête de St Jean-Marie Vianney à Ars

Du vendredi 5 au dimanche 7 août

- Pèlerinage diocésain à Lourdes

Du lundi 8 au samedi 13 août

- Session théologique Balthasar à l'abbaye de Saint-Wandrille

Du samedi 13 au mercredi 17 août

- Vacances

Du jeudi 18 au jeudi 25 août

- Accompagnement de la retraite d'exercices spirituels pour les prêtres à 6
- EPA Juillet 2016

l'abbaye d'Aiguebelle

Vendredi 26 et samedi 27 août

- Ecole de prière des jeunes à Mijoux

Dimanche 28 août

- Messe d'ouverture du colloque des amis du cardinal Biayenda

Du lundi 29 au mercredi 31 août

- Vacances



Nominations dans le diocèse

« Proclamez la Bonne Nouvelle »

Mc 16, 15

Pascal ROLAND

Par la grâce de Dieu et l'autorité apostolique
du Saint-Siège

Évêque de Belley-Ars

À dater du 1^{er} septembre 2016 :

- **M. l'abbé Alexandre NTUNGASANI**, prêtre Fidei donum du diocèse de Matadi (République Démocratique du Congo), est remis à la disposition de son diocèse, au terme de la convention passée avec l'évêque de Matadi. De ce fait il est déchargé de sa mission de curé des paroisses du groupement de Saint-Genis-Pouilly. Le diocèse le remercie pour les services accomplis dans les charges pastorales assumées depuis 2013 : vicaire paroissial puis curé des paroisses du groupement de Saint-Genis-Pouilly (2013-2016).
- **M. l'abbé Gabriel TRAORE**, prêtre Fidei donum du diocèse de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), est remis à la disposition de son diocèse. De ce fait il est déchargé

de sa mission de vicaire paroissial dans le groupement d'Ambérieu-en-Bugey. Le diocèse le remercie pour les services accomplis dans les charges pastorales assumées depuis 2012 : vicaire paroissial dans le groupement de Pont d'Ain - Poncin (2012-2015) et vicaire paroissial dans le groupement d'Ambérieu-en-Bugey.

I. Nouvelles missions et renouvellements

Curés

- **M. l'abbé Adrien DIAKIODI**, prêtre Fidei donum du diocèse de Matadi (République Démocratique du Congo) et vicaire paroissial dans le groupement de Saint-Genis-Pouilly, est nommé avec l'accord de son évêque curé des paroisses du groupement de Saint-Genis-Pouilly.
- **M. l'abbé Roger HEBERT**, curé des paroisses du groupement de Bellegarde et administrateur des paroisses du groupement de Lélex, est nommé en outre curé des paroisses du groupement de Lélex. Il est dispensé des rites d'installation et réside à Bellegarde.





Plus de 2000 chrétiens du diocèse étaient présents pour la messe finale de cette journée de fête

Prêtres auxiliaires

- **M. l'abbé Michel LAUBEPIN**, prêtre admis à la retraite, est nommé prêtre auxiliaire dans le groupement paroissial de Meximieux.

- **M. l'abbé Dieudonné MAYAMBIKA**, prêtre Fidei donum du diocèse d'Owando (République du Congo) et vicaire paroissial dans le groupement de Pont d'Ain, est nommé en outre avec l'accord de son évêque aumônier de l'école Sainte-Marie d'Ambérieu-en-Bugey et prêtre auxiliaire dans le groupement paroissial d'Ambérieu-en-Bugey, chargé des funérailles.

Doyens

Les doyens suivants sont nommés pour une durée de trois ans renouvelable, sous réserve d'une nomination ultérieure qui les ferait changer de doyenné.

- **M. l'abbé Olivier BEREND**, curé des paroisses du groupement de Montmerle-Fareins, est renouvelé dans la charge de doyen des paroisses du doyenné de Dombes.

- **M. l'abbé Laurent GOY**, curé des paroisses du groupement Coligny, est renouvelé dans la charge de doyen des paroisses du doyenné

du Revermont.

- **M. l'abbé Rosaire MANGALA**, curé des paroisses du groupement de Miribel, est renouvelé dans la charge de doyen des paroisses du doyenné de la Côtière.

- **M. l'abbé Xavier RENDU**, curé nommé des paroisses du groupement de Belley, est nommé en outre doyen des paroisses du doyenné du Bugey Sud.

- **M. l'abbé Laurent REVEL**, curé nommé des paroisses du groupement d'Oyonnax, est nommé en outre doyen des paroisses du doyenné du Haut Bugey.

- **M. l'abbé Marcel TAVEL**, curé nommé des paroisses du groupement de Lagnieu, est nommé en outre doyen des paroisses du doyenné de la Plaine de l'Ain.

Délégués épiscopaux et diocésains

- **M. l'abbé Pierre DARMEDRU** est renouvelé dans ses charges de délégué diocésain pour la pastorale de la Santé et de coordinateur diocésain des aumôneries d'hôpitaux, pour une durée d'un an renouvelable.

- **M. l'abbé Antoine DESARBRE**, curé nommé des paroisses du groupement de Tossiat, est en outre nommé délégué épiscopal pour la vie consacrée, pour une durée de trois ans renouvelable.

- **M. l'abbé Emmanuel FAURE** est renouvelé dans les charges de délégué diocésain pour la pastorale des nouvelles croyances et dérives sectaires, d'exorciste et de prédicateur diocésain. En outre il est nommé conseiller doctrinal et pastoral pour RCF – Pays de l'Ain. Toutes ces charges lui sont confiées pour une durée de trois ans renouvelable.

- **M. l'abbé Roger FUTI**, curé des paroisses des groupements de Marboz et Saint-Etienne-du-Bois, est en outre renouvelé dans sa charge de délégué diocésain à la coopération missionnaire, pour une durée d'un an renouvelable.

- **M. l'abbé Roger HEBERT**, curé des paroisses du groupement de Bellegarde, est en outre renouvelé dans sa charge de délégué diocésain pour le renouveau charismatique, pour une durée d'un an renouvelable.

- **M. Olivier DE COAT** est renouvelé dans sa charge de délégué épiscopal pour l'Enseignement catholique et directeur diocésain de l'Enseignement catholique, pour une durée de trois ans renouvelable.

Aumôniers diocésains

- **M. l'abbé Bertrand BERHAULT**, curé des paroisses du groupement de Lhuis, est renouvelé dans son office d'aumônier diocésain l'hospitalité diocésaine de Lourdes, pour une durée de trois ans renouvelable.

- **M. l'abbé Raymond BILLOUDET**, curé des paroisses du groupement de Chalamont, est renouvelé dans son office d'aumônier diocésain du Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), pour une durée de trois ans renouvelable.

- **M. l'abbé Pierre LE BOURGEOIS**, curé des paroisses du groupement de Montrevel, est renouvelé dans son office d'aumônier diocésain des équipes du Rosaire, pour une durée de trois ans renouvelable.

- **M. l'abbé Michel MONTERRAT** est renouvelé dans son office d'aumônier diocésain de l'action catholique des milieux sanitaires et sociaux (ACMSS), pour une durée de trois ans renouvelable

Responsables diocésains

- **M. l'abbé Daniel-Paul BILIS**, curé des paroisses d'Ambronay et Douvres, est renouvelé dans sa charge de responsable diocésain de la commission d'approbation des concerts, pour une durée de trois ans renouvelable.

- **M. l'abbé Martin SOBOUL**, nommé responsable diocésain de la pastorale des jeunes, du service des vocations et des aumôneries scolaires, est renouvelé en outre dans sa charge de responsable de l'« équipe missionnaire en monde scolaire », pour une durée d'un an renouvelable.

- **M. Daniel REVAUD**, diacre permanent, est renouvelé dans sa charge de responsable diocésain du service diocésain de formation (SEDIF), pour une durée d'un an renouvelable.

- **Mme Anne ROUSSEL** est renouvelée dans sa charge de directrice des pèlerinages diocésains, pour une durée de trois ans renouvelable.

Aumôniers et chapelains

- **M. l'abbé Gaspard CRAPLET**, en accord avec le Modérateur de la Société Jean-Marie Vianney, est nommé responsable de la promotion de la pastorale des jeunes au Sanctuaire d'Ars, à mi-temps. En outre, en accord avec le Modérateur de la Société Jean-Marie Vianney, il est nommé aumônier du Collège de La Sidoine de Trévoux, pour une durée d'un an renouvelable.

• **M. l'abbé Philippe-Marie KONTZLER**, prêtre auxiliaire dans les paroisses du groupement de Belley, est renouvelé dans son office d'aumônier de l'hôpital de Belley, pour une durée d'un an renouvelable.

• **M. l'abbé Wilfrid Moulounda** est renouvelé, en accord avec son évêque, dans ses offices d'aumônier du Centre hospitalier Fleyriat et de chapelain de la Chapelle Notre-Dame de la paix (quartier des Vennes, paroisse du Sacré-Cœur de Bourg), pour une durée d'un an renouvelable. Il est déchargé de l'aumônerie de la maison de retraite Les Jardins de Brou.

• **M. l'abbé Michel Monerrat** est renouvelé dans son office de modérateur de l'aumônerie de la prison de Bourg-en-Bresse et dans sa charge de coordination des aumôneries des maisons de retraite de Bourg-en-Bresse, pour une durée de trois ans renouvelable. Il est nommé en outre aumônier de la maison de retraite Les Jardins de Brou (Bourg-en-Bresse), pour une durée de trois ans renouvelable.

Prêtres de plus de 75 ans, pour un an renouvelable

o **M. l'abbé Robert-Marie POIRIER** : auxiliaire dans le groupement de Lagnieu.

Au service des paroisses, selon la demande du curé

o **M. l'abbé Marcel CONTET** : groupement de Bagé–Feillens–Replonges.

o **M. l'abbé Jean GUILLET** : groupement de Hauteville–Lompnes.

o **M. l'abbé René HUGONNET** : groupement de Montmerle–Fareins.

o **M. l'abbé Jean POLLET** : groupement de Saint-Denis-lès-Bourg.

Aumôniers

o **M. l'abbé Pierre CATTIN** : Action catholique des femmes (ACF).

o **M. l'abbé Joseph GALLION** : Sœurs de Notre-Dame des Missions (Saint-Rambert-en-Bugey).

o **M. l'abbé Georges GUIFFRAY** : Seillon-Repos (Maison de retraite, communauté des prêtres).

o **M. l'abbé André PERDRIX** : Le Bon Repos, Foi et Lumière (Bourg-en-Bresse).

o **M. l'abbé Michel PAGE** : La Pergola (Bourg-en-Bresse).

Autres missions

o **M. l'abbé Louis BRUN** : Bibliothèque Saint-Anthelme (Belley).

o **M. l'abbé Michel COMTET** : Assistant de l'archiviste diocésain (Bourg-en-Bresse).

o **M. l'abbé Michel PAGE** : Notaire de la Chancellerie (Bourg-en-Bresse).

Laïcs en mission ecclésiale

o **Mme Fanja BERNIER** est renouvelée dans sa mission au sein de l'aumônerie du CPA, pour une durée de trois ans renouvelable.

o **Mme Cécile BRASSEUR** est renouvelée dans sa mission au sein de l'aumônerie du centre hospitalier de Bourg (Fleyriat et Emile Pélicand), pour une durée de trois ans renouvelable.

o **M. Hervé CHESNEL** est renouvelé dans sa mission de secrétaire de la chancellerie chargé de l'annuaire diocésain, pour une durée de trois ans renouvelable.

o **Mme Véronique PETITEAU** est renouvelée dans sa mission au sein de l'aumônerie du Centre hospitalier du Plateau de Hauteville, pour une durée de trois ans renouvelable.

o **M. Dominique THEVENON** est renouvelé dans sa mission au sein de l'aumônerie du centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse, pour une durée de trois ans renouvelable.

II. Pour information

Fin de mission

• **M. l'abbé Pierre LE BOURGEOIS**, curé des paroisses du groupement de Montrevel – Attignat – St-Trivier-de-Courtes, est selon sa demande déchargé de l'office de doyen des paroisses de Bresse.

• **P. Gilbert NGUYEN**, délégué épiscopal pour la vie consacrée (2006 – 2016)

• **Mme Christine FELIX**, responsable du service de la catéchèse (2011 – 2016)

• **M. Maurice SIMPLEX**, responsable du service du catéchuménat (2009 – 2016)

Le diocèse les remercie vivement pour le dévouement dont ils ont fait preuve dans l'accomplissement de leurs charges respectives.

Missions extérieures

• **M. l'abbé Emmanuel FAURE** est nommé en outre, avec l'accord de l'évêque de Belley-Ars, membre du Bureau national des exorcistes, pour une durée de trois ans renouvelable.

• **M. l'abbé Patrick GIRAUD**, déchargé de ses offices de curé des paroisses de Misérieux et de Sainte-Euphémie, de chapelain du sanctuaire d'Ars-sur-Formans et d'aumônier du collège de La Sidoine de Trévoux, est mis à la disposition du diocèse de Dijon pour une durée de trois ans renouvelable. En accord avec l'évêque de Belley-Ars et le Modérateur de la Société Jean-Marie Vianney, il est nommé par l'évêque de Dijon vicaire pour les paroisses de Gevrey-Chambertin, Gilly-lès-Cîteaux et L'Étang-Vergy. Il réside à Gevrey-Chambertin.

• **Père Gilbert Nguyen**, curé des paroisses du groupement de Péronnas, est nommé en outre, avec l'accord du Supérieur général des Frères de la Sainte Famille du Vietnam, aumônier national du Groupement des Religieuses en Service Communautaire, pour une durée de trois ans renouvelable.

Ces nominations seront promulguées dans l'Église des Pays de l'Ain.

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à l'évêché de Belley-Ars,

Le vendredi 24 juin 2016,

En la solennité de la nativité de Saint Jean-Baptiste

+ **Pascal ROLAND**

Par mandement

Christian JOSSELIN

Chancelier



L'entrée de l'Abbaye
Notre-Dame des Dombes

Compte-rendu du Conseil presbytéral des 16 et 17 juin 2016

Les 16 et 17 juin 2016, le Conseil presbytéral (CP) constitué à dater du 15 février 2016 (cf. EPA du 1^{er} janvier 2016, p. 4-5), a tenu sa première session autour de notre évêque à l'Abbaye de St-Rambert-en-Bugey, chez les Sœurs de Notre-Dame des Missions. Tous les membres du CP étaient présents. Les vicaires épiscopaux invités ordinaires, étaient excusés pour des raisons de santé.

Sont intervenus au cours des travaux M. Louis Jacques Le Seigneur (économiste diocésain), M. Gilles Mitonneau (directeur de la CIRCEM), M. Daniel Revaud (diacre permanent, responsable du Sedif) et Mme Anne Roussel (directrice des pèlerinages diocésains). Les objectifs de cette session étaient de préciser **la feuille de route du CP** pour les trois années à venir et de réfléchir sur **cinq questions concernant la mission**.

Auparavant, après la lecture des *Statuts du Conseil presbytéral* et la validation du procès-verbal de l'assemblée précédente, le bureau sortant a été réélu à la quasi-unanimité :

- P. Emmanuel Joseph Kabemba, Secrétaire Général
- P. Christian Josselin, responsable du secrétariat
- P. Xavier Rendu, responsable de la communication

I. Feuille de route du CP

Mgr Pascal Roland remercie d'avance les membres du CP de l'aider à préciser les orientations pastorales du diocèse. Pendant les sessions, il compte sur des échanges libres et fraternels en vue d'une réflexion commune. Entre les sessions, d'autres prêtres, des diacres et des fidèles laïcs peuvent être associés au travail des commissions, selon les sujets à traiter. De plus, les membres du CP sont invités à échanger avec les autres confrères. Cette feuille de route est constituée d'un triple volet.

1^{er} volet : 5 orientations de l'évêque

1. Communion et fraternité

Selon *Novo millennio inuente* de saint Jean-Paul II, nous sommes appelés à travailler pour que notre diocèse devienne une « *maison et école de la communion* ». Dans notre monde avec ses tendances individualistes et communautaristes, cet appel est très actuel. Autour du Christ, une vraie fraternité est possible ; cela demande une conversion personnelle et communautaire : ne pas se laisser conduire par la volonté propre, mais par l'Esprit Saint. Si nous restons divisés entre nous, ou seulement juxtaposés, notre témoignage sera peu crédible ! Cette orientation de la communion implique le développement de la fraternité au sein du presbyterium : *Pastores dabo vobis*, n°17, rappelle que, de par sa nature, notre ministère sacerdotal est communautaire. Nous devons sortir des attitudes d'ignorance, de manque de confiance, voire de mépris et nous appuyer les uns sur les autres, notamment en doyenné : par exemple pour les préparations au mariage et aux autres sacrements. La communion implique aussi une juste articulation entre sacerdoce ministériel et sacerdoce commun des fidèles. Il faut développer la collaboration avec les fidèles laïcs, dans le respect des vocations de chacun : sans céder au cléricisme ou au laïcisme ! Cette juste articulation nécessite de se former et de former les fidèles laïcs. Ceux-ci n'ont pas seulement besoin de compétence théologique, mais aussi de compétence spirituelle. Ils ont également besoin d'être accompagnés ; leurs missions ne sont pas autant de chèques en blanc : ils ont besoin de pouvoir rendre compte de leur mission, de bénéficier d'une évaluation, d'une durée déterminée. En outre ils doivent s'efforcer d'être les modèles du troupeau, de vivre avec les autres fidèles en disciples authentiques du Christ.

2. Le dialogue avec les musulmans

Avec les événements des derniers mois, nous nous rendons compte de la nécessité et du défi de ce dialogue. Il nous faut à la fois distinguer les personnes et l'islam, et avoir un regard critique sur l'islam, comme cela a été fait pour le christianisme. Il faut avoir cette audace, même s'il peut y avoir des risques, y compris pour notre vie ! Le dialogue est inhérent au christianisme. Pour cela nous avons un travail important de préparation à fournir : car, pour dialoguer, nous devons être à l'aise avec notre foi et avec la réalité de l'islam. A titre d'exemple, nous pourrions nous inspirer d'un petit livre publié en avril 2016 aux éditions Mame par le diocèse de Versailles : intitulé *Je ne rougis pas de l'Évangile*, il a été rédigé par deux prêtres de Versailles pour « aider les jeunes chrétiens à dialoguer avec les musulmans », à répondre aux interpellations de leurs camarades musulmans.

3. L'importance de la régulation

Récemment plusieurs textes ont été promulgués : ces textes donnent des règles

d'action. Ces règles permettent d'être beaucoup plus libres, d'éviter les dérives : elles sont autant d'organes de régulation de la communauté diocésaine ; elles sont au service de la communauté et de la liberté. Pour les mettre en œuvre, il faut les avoir à portée de main, par exemple dans un classeur.

4. La diaconie

La communion se vit en effet dans le service des plus petits. Au cours de cette année, notre attention s'est portée davantage sur les œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle ; il faut continuer. Si nous sommes absents sur ce terrain, il y aura des initiatives qui ne seront pas heureuses.

5. La réforme des services diocésains

L'enquête menée auprès des paroisses pour connaître leurs attentes de ces services n'a eu que très peu de retour. Ce constat nous amène à faire quelque chose de complètement neuf, à répondre aux besoins des paroisses en envisageant la constitution d'une équipe restreinte au service de l'évangélisation.



Toute la journée, les mouvements du diocèse se sont fait connaître



2^{ème} volet : 4 points d'attention du presbyterium

Ces quatre points d'attention sont issus de la consultation du presbyterium du mois de décembre 2015.

1. La communication

Les confrères apprécient d'être associés aux réflexions du CP et souhaitent mieux comprendre en quoi ces réflexions contribuent au bien commun missionnaire du diocèse. Mais il faut aussi rappeler, selon la formule d'un doyen, que *« ça ne dépend pas que de l'émetteur, c'est aussi de la responsabilité du récepteur »*.

2. La fraternité sacerdotale

Ce point d'attention concerne la vie des prêtres et leur besoin de se retrouver ensemble pour partager leurs expériences pastorales, se connaître mutuellement, entretenir et développer la fraternité sacerdotale. Toutes les décisions et orientations qui vont dans ce sens sont accueillies favorablement. Il est recommandé de ne pas se limiter à l'organisationnel, de donner la priorité au dynamisme spirituel. Il est souhaité que le rôle des « prêtres venus d'ailleurs » soit bien expliqué et que

leur intégration soit accompagnée. Lors des réunions et rencontres sacerdotales, il est suggéré de penser davantage aux confrères ainés et à ceux qui n'ont pas de ministère paroissial, de prendre en compte la diversité des ministères et des missions. Enfin il est dit que les enseignements, la parole de l'évêque et les échanges contribuent à rendre ces rencontres attirantes et nourrissantes.

3. Le ministère paroissial

La possibilité de confirmer à un âge plus jeune ne convainc pas tous les prêtres. Certains s'en réjouissent, d'autres restent dans l'expectative. Cette pratique nouvelle ne va pas entraîner des progrès immédiats pour l'évangélisation. Il faudrait que les parents non confirmés soient invités à recevoir aussi ce sacrement. Il ne faut pas oublier l'importance de la formation de la maturité humaine et spirituelle au cours de l'adolescence ; et il reste à repenser le rôle et le moment de la profession de foi. D'autre part la mise à jour des textes des orientations pastorales paraît nécessaire en vue de favoriser la cohérence diocésaine. Mais il ne faut pas en attendre de grands changements immédiats, car manque l'habitude de les étudier et de les mettre en œuvre.

4. La communion diocésaine

Là encore il ne faut pas oublier que les textes ne règlent pas les problèmes ; il faut aussi pouvoir parler en direct. La formation et la collaboration sont très importantes pour la mission : à commencer par la collaboration des services du diocèse à la réalisation des projets d'évangélisation des communautés locales et à la solution de problèmes particuliers (comme celui des migrants qui sollicitent les paroisses). De plus, pour prévoir l'avenir des regroupements de paroisses, il est demandé de ne pas procéder seulement au coup par coup, mais d'entreprendre une réflexion plus approfondie et plus globale. Enfin la consultation attend du CP qu'il contribue à former une vision missionnaire diocésaine.

3^{ème} volet : 4 priorités du Conseil Presbytéral

Ce volet de la feuille de route rassemble les 4 priorités énoncées par les membres du CP lors de cette session.

1. La Parole de Dieu

La Parole de Dieu doit être remise à la première place. Dans notre ministère et nos orientations, nous devons d'abord nous mettre à l'écoute de la Parole de Dieu et manifester cette disposition à ceux qui nous sont confiés, par exemple lors de la préparation à un sacrement. La Parole de Dieu éclaire ce que nous vivons quotidiennement, motive ce que nous faisons et nous aide à opérer les discernements nécessaires dans le gouvernement de nos communautés. Pour cela, la proposition du P. Emmanuel Faure d'organiser régulièrement des moments de lectio divina doit être encouragée et peut être transposée en doyenné. Notre évêque suggère qu'on prenne le temps de s'approprier la belle exhortation apostolique post synodale *Verbum Domini*, sur la parole de Dieu dans la vie et la mission de l'Eglise (Benoît XVI, 30 septembre 2010).

2. Les sacrements

Les sacrements sont autant de dons de la

Miséricorde de Dieu. Leur harmonie est encore une manifestation de cette miséricorde. Mais cette cohérence sacramentelle n'est pas toujours comprise, elle demande une initiation, un cheminement, une formation, un catéchuménat. Une belle image inspirée d'une conférence du Cardinal Müller, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, sur l'Exhortation *Amoris Laetitia* du Pape François, peut aider à comprendre cette harmonie. L'Eglise est comparée à l'Arche de Noé. Elle est destinée à sauver tous ceux qui sont menacés par le déluge. Pour eux, il faut ouvrir toutes les fenêtres, mais sans mettre en péril la coque protectrice : en respectant l'architecture sacramentelle donnée par le Christ-lui-même. Pour comprendre les exigences pratiques de cette cohérence, nous avons besoin d'avoir une vision unifiée de la vie chrétienne, du mystère du Christ et de l'Eglise.

3. Une dynamique pastorale

La 3^{ème} priorité est de donner une suite au parcours de formation « *Pasteurs selon mon Cœur* » suivi actuellement par une vingtaine de curés de paroisses du diocèse : il faudrait que cette formation permette de susciter une dynamique pastorale qui bénéficie à tout le diocèse, comme cela est le cas dans le diocèse de Beauvais. De sorte que les grâces de Pentecôte 2012 produisent leurs fruits dans les communautés chrétiennes.

4. La famille et les fidèles baptisés

A la suite de l'exhortation du Pape François *Amoris Laetitia*, nous aurons à réfléchir sur les orientations à prendre sur la famille : comment « *accompagner, discerner et intégrer* ». Nous avons besoin de critères, de moyens de repères pour accueillir et aider les fidèles dans leur cheminement. Nous devons aussi veiller à ce que les fidèles baptisés se sentent concernés et impliqués dans les orientations diocésaines. Il leur sera plus facile de comprendre et de respecter les organes nécessaires de régulation.

II. 5 questions concernant la mission

Cinq questions concernant différents aspects de la mission ont été abordées : la réforme des services diocésains souhaitée par l'évêque, le vade mecum diocésain, les formations diocésaines, les regroupements de paroisse et deux moyens particuliers de gestion paroissiale.

1. La réforme des services diocésains

Une réflexion a été conduite en lien avec le conseil épiscopal par une petite commission constituée du P. Frédéric Pelletier, vicaire général, de Daniel Revaud, diacre permanent, d'Anne Roussel, membre formateur du parcours « *Pasteur selon mon Cœur* », de Guilhem Duval, délégué épiscopal pour l'information, avec la participation de Pierre-Bernard Le Bas, diacre permanent. Cette réflexion a abouti à un projet que la commission a soumis récemment à l'assemblée des doyens et qui est intitulé : « *Accompagner la joie missionnaire locale* ». Dans ce projet les services diocésains que nous connaissons sont remplacés par une « équipe diocésaine d'accompagnement » dont la mission est de répondre aux besoins des paroisses pour l'évangélisation. Selon ce projet, cette équipe diocésaine, constituée d'un nombre restreint de membres choisis par l'évêque, procède ordinairement en deux étapes lorsqu'elle est sollicitée par une paroisse : d'abord elle écoute le curé et le conseil pastoral, les aide à préciser leurs projets ; ensuite elle les met en relation avec les personnes susceptibles de les aider à mettre en œuvre ces projets. Ces personnes peuvent être des membres des actuels services diocésains auxquels il restera possible de faire appel ou des experts d'autres diocèses. L'aide apportée peut être sous forme de conseils, d'outils, de formation ou encore de moyens de communication. L'équipe diocésaine conseille et accompagne la mise en œuvre du projet local d'évangélisation. Il faut préciser que les demandes des paroisses sont à l'initiative des curés. En attendant

que cette équipe diocésaine puisse être constituée et répondre aux demandes des paroisses, les services actuels vont continuer à fonctionner selon leurs possibilités.

Les services diocésains ont été créés il y a une soixantaine d'années pour répondre aux besoins des paroisses ; ensuite quand il y a eu moins de demandes paroissiales, on s'est demandé comment faire vivre ces services. Aujourd'hui une conversion est nécessaire : rechercher le sens de l'Eglise et le souci de l'évangélisation, dans un authentique esprit de communion entre prêtres et laïcs. Dans ce projet, « l'équipe diocésaine d'accompagnement » est au service de la vision missionnaire de l'évêque. Chaque paroisse sera orientée en ce sens. Il est à prévoir que beaucoup de paroisses auront de la difficulté à faire appel à cette équipe et à exprimer leurs besoins. Les prêtres qui auront suivi la formation « *Pasteurs selon mon Cœur* » et qui voudront mettre en œuvre cette dynamique d'évangélisation

Le groupe Sentinelles a animé la journée par ses chants de louange





Mgr Roland a remis, l'exhortation apostolique *Amoris Laetitia* à 10 familles représentant les 10 doyennés du diocèse.

verront qu'ils ont besoin d'être accompagnés et aidés. Il reste encore à préciser les choses et à choisir les membres de l'équipe en question.

2. *Le vade mecum diocésain*

Le vade mecum diocésain, lui aussi en projet, doit être un instrument au service de l'évangélisation. En suivant le plan général des *tria munera*, il veut rassembler tous les textes de régulation en vigueur dans le diocèse pour l'annonce de la Parole de Dieu (première annonce et catéchèse), pour la pastorale liturgique et sacramentelle, pour le gouvernement et l'administration canonique et civile, ainsi que les diverses procédures et les formulaires utiles. Mais ce vade mecum doit présenter aussi et d'abord la dynamique missionnaire que souhaite notre évêque, c'est pourquoi il lui est demandé de bien vouloir écrire l'introduction générale en prenant la Parole de Dieu comme point de départ. Quant au travail de compilation et de mise à jour des différentes parties et sections, le diocèse ne manque pas de personnes qui pourraient y collaborer.

3. *Formations diocésaines*

Plusieurs formations diocésaines doivent avoir une suite ou un début.

- La formation des prêtres « **Pasteurs selon**

mon Cœur » devrait pouvoir bénéficier d'un suivi, peut-être par doyenné, puisque trois des formateurs résident dans le diocèse.

- Une nouvelle **session du presbyterium** est d'ors et déjà prévue à Paray-le-Monial les 12-14 novembre 2017, avec la participation du diocèse de Beauvais qui s'appuie beaucoup sur la dynamique de « *Pasteurs selon mon Cœur* ».

- **Les formations des équipes d'accompagnement des familles en deuil** vont se renouveler et se compléter : formation de base en cinq journées en différents lieux du diocèse et modules complémentaires sur quelques demandes particulières. Pour participer à ces formations, il faut être envoyé par son curé.

- Une nouvelle journée de **formation sur la préparation au mariage** sera organisée pour les prêtres, les diacres et les membres des équipes de préparation.

- Une double **formation sur l'exhortation apostolique *Amoris Laetitia*** est actuellement en projet : pour les prêtres et pour tout public.

- Un **cycle de 6 conférences sur l'islam** est programmé d'octobre à décembre 2016, à la Maison Jean-Marie Vianney ; elles seront diffusées en direct par le diocèse sur internet. Le programme a déjà été communiqué à tous les prêtres.

4. Les groupements paroissiaux

Après la promulgation des *statuts diocésains des groupements paroissiaux* (cf. EPA du 1^{er} mai 2016), il importe de faire le point sur **les regroupements paroissiaux** effectués ces dernières années. Il semble que tous ceux qui fonctionnent depuis au moins un an pourraient être officialisés. Cela leur permettrait de bénéficier de la régulation des nouveaux statuts, notamment concernant les conseils paroissiaux. Il est demandé néanmoins au chancelier de consulter les curés concernés.

5. La gestion paroissiale

Deux moyens particuliers de gestion paroissiale ont été présentés pour répondre aux demandes de plusieurs curés. M. Louis Jacques Le Seigneur, économiste diocésain, a d'abord exposé trois procédés récemment créés par de jeunes entreprises pour permettre la participation aux quêtes paroissiales sans utilisation de monnaie : « La Quête », « Donatio » et « La Quête prélevée ». Une dizaine de paroisses du diocèse pourraient être intéressées par cette évolution. Ces procédés présentent quelques avantages pratiques, techniques et financiers, mais aussi quelques inconvénients notables : prélèvement d'un pourcentage des dons reçus par l'entreprise gestionnaire, risque de perte du sens liturgique de la quête,

utilisation du portable pendant la messe. C'est pourquoi, avant de tenter l'expérience, il est souhaité d'attendre un peu que les diocèses qui en font actuellement l'expérience aient davantage de recul.

M. Gilles Mitonneau, directeur de la CIRCEM, liée à l'éditeur SAGE, a été invité à présenter le logiciel informatique qu'il a créé pour sa paroisse et que de nombreux diocèses, communautés religieuses et associations catholiques utilisent pour l'administration et la gestion de leurs activités. Les membres du Conseil presbytéral n'ont pas été convaincus d'emblée, notamment par sa configuration et par son coût annuel (600 € / paroisse). D'autres logiciels semblables seront présentés afin que le choix des paroisses qui seraient intéressées par cet outil soit le plus large possible.

* * *

Avant de clore le compte rendu de cette première session de la nouvelle assemblée, disons un mot de la veillée du jeudi soir. Celle-ci a permis aux membres de se mieux connaître en partageant « une joie, une difficulté, un fil conducteur de sa vie sacerdotale » autour du verre de l'amitié offert par notre évêque.



Le pique-nique dans le parc de l'Abbaye

Les prochains rendez-vous du conseil presbytéral sont fixés : 27-28 octobre 2016 (abbaye des Dombes), 9-10 mars 2017 (foyer sacerdotal Jean-Paul II) et 15-16 juin 2017 (abbaye de St-Rambert-en-Bugey). Pour préparer la session des 27-28 octobre, le bureau se réunira à l'évêché le 8 septembre 2016 (10h-11h).

Enfin, après réflexion avec le Conseil épiscopal, pour économiser les forces de tous et favoriser une meilleure synergie, notre évêque a décidé d'inviter les doyens à participer à une demi-journée de travail avec les membres du Conseil Presbytéral, le premier jour de chacune des sessions.

Le bureau du Conseil presbytéral

Informations diocésaines

Dans la famille diocésaine

• **Sœur Marie du Christ**, carmélite à Ars, est décédée le 10 juin 2016 dans sa 97^e année et sa 67^e année de profession religieuse. Ses obsèques ont été célébrées le 13 juin au Carmel du Saint Curé d'Ars.

Institutions au séminaire d'Ars

Le 9 juin 2016, en la chapelle du Bon Pasteur à Ars, Mgr Pascal ROLAND a institué acolytes :

- **Modeste AKAKPO** pour le diocèse de Djougou (Bénin)
- **James MIDY** pour le diocèse d'Anse-à-Veau et Miragoâne (Haïti) dans le cadre de la Communauté des Petits Serviteurs de Jésus-Hostie, du coeur Immaculé de Marie, de Saint-Joseph et de Saint-Michel Archange.

Mgr Pascal ROLAND a institué lecteurs :

- **Corentin MEIGNIÉ** pour le diocèse de Grenoble-Vienne
- **Nicq Théodon MITOUMOU-BIMPOLO** pour le diocèse de Pointe-Noire (Congo-Brazzaville)
- **Jean-Baptiste NGUYEN** pour un diocèse du Vietnam

- **Pierre NGUYEN** pour un diocèse du Vietnam
- **Joachim NGUYEN** pour un diocèse du Vietnam
- **Arsène NIAMBI TCHISEMUKA** pour le diocèse de Pointe-Noire (Congo-Brazzaville)



Le programme du diocèse pour les JMJ à Cracovie

Découverte de la Pologne du 15 au 20 juillet

Vendredi 15 juillet : Lancement des JMJ à Bourg-en-Bresse
17h : Messe à la chapelle des venues

19h30 : Spectacle sur Jean-Paul II

Intervention de Mgr Roland, bénédiction et départ des pèlerins à 22h

Samedi 16 juillet : Visite de Prague

Dimanche 17 juillet : Messe à Prague, puis arrivée en Pologne, visite d'Auswitch

Lundi 18 juillet : Découverte de Cracovie et de Wadowice, ville natale de Jean-Paul II. Messe à Wadowice

Mardi 19 juillet : Pèlerinage à Czestochowa

Mercredi 20 juillet : Visite de la Mine de Sel de Vieloska ; arrivée à vers Brzeg

Journées en diocèse à Brzeg du 20 au 25 Juillet

Mercredi 20 juillet : accueil des pèlerins français

Jeudi 21 juillet : visite guidée de Brzeg et soirée festive : Mercy Fest pour les pèlerins, les habitants, les paroissiens et les bénévoles,

Vendredi 22 juillet : jour de la Miséricorde. Temps avec les enfants handicapés de l'association « TROSKA » à Brzeg et veillée de vénération de la Croix.

Samedi 23 juillet Journée à Wrocław, passage de la Porte de la Miséricorde de la cathédrale.



Dimanche 24 juillet : journée des paroisses : messe et festin en paroisses.

Lundi 25 juillet : Pèlerinage à Trzebnica, à la Basilique Sainte-Hédwige, puis départ à Cracovie.

La semaine à Cracovie du 26 au 31 juillet

Mardi 26 juillet : Messe d'ouverture des JMJ sur la plaine du Błonia célébré par le Cardinal Stanislas Dziwisz, Archevêque de Cracovie.

Mercredi 27 juillet : Festival de la jeunesse (concerts, spectacles, expositions, tournois sportifs ...)

Jeudi 28 juillet : Festival de la jeunesse et cérémonie d'accueil du Pape sur la plaine du Błonia

Vendredi 29 juillet : Festival de la jeunesse et Chemin de croix avec le Pape sur la plaine du Błonia

Samedi 30 juillet : Marche vers le Campus Misericordiae, lieu de la veillée avec le Pape. Veillée d'adoration et de louange avec le Pape.

Dimanche 31 juillet : Messe d'envoi célébrée par le Pape en clôture des Journées Mondiales de la Jeunesse. Départ de Cracovie en bus

Lundi 1^{er} août : Messe + bilan dans la matinée dans l'abbaye Notre Dame d'Oelenberg à Reiningue. Arrivée à Bourg-en-Bresse en fin d'après-midi.

Suivez 180 jeunes du diocèse aux JMJ sur leur page facebook « JMJ-diocèse-Belley-Ars » ou sur le site du diocèse.

— ARS FÊTE DU CURÉ D'ARS



Présidée par Mgr Félix Genn

Évêque de Münster, membre de la commission
pour le clergé de la conférence épiscopale allemande

Année de la Miséricorde

MERCREDI 3 AOÛT 2016

- 10h** Conférence de P. Patrice Chocholski
« Les prêtres dans l'Église: un mystère de Miséricorde »
- 14h** Parcours jubilaire
- 16h** **Conférence de Mgr Félix Genn**
« Être prêtre, une vocation passionnante »
- 17h30** Messe pour les vocations présidée par Mgr Roland
- 20h30** Soirée Miséricorde: adoration et confessions
Nuit d'adoration

JEUDI 4 AOÛT 2016 FÊTE
DU CURÉ D'ARS

- 9h** Office des Laudes
- 10h** **Messe solennelle**
présidée par Mgr Félix Genn
- À partir de 12h: Exposition du Saint Sacrement
- 12h - 15h** Activités ludiques pour les enfants
- 15h** **Procession avec la relique du cœur du saint Curé**
- 16h** Vêpres solennelles
- 17h** Rétrospective des moments forts
de l'année de la Miséricorde

Tout au long de la journée

Possibilité de faire le parcours
du jubilé de la Miséricorde

Confessions en continu



Sanctuaire d'Ars

451 Rue Jean-Marie Vianney — 01480 Ars sur Formans
T. 04 74 08 17 17 — info@arsnet.org — arsnet.org



Agenda des événements diocésains

Session des familles à Ars

Du mercredi 6 au dimanche 10 juillet 2016 au Sanctuaire d'Ars

Enseignements, prière, détente, partage, activités pour parents et enfants, temps en famille et en couple.

Contact : Sanctuaire d'Ars - 04 74 08 17 17
info@arsnet.org - arsnet.org

Pèlerinage des Gens du Voyage

Du jeudi 14 au lundi 18 juillet 2016 au Sanctuaire d'Ars

Contact : Sanctuaire d'Ars - 04 74 08 17 17
info@arsnet.org - arsnet.org

Journées Mondiales de la Jeunesse

Du vendredi 15 juillet au lundi 1^{er} août

Contact : Pastorale des Jeunes - 04 74 32 86 57
paje.ain@gmail.com

Fêtes du Saint Curé d'Ars

Mercredi 3 et jeudi 4 août 2016 au Sanctuaire d'Ars

Voir p. 21

Contact : Sanctuaire d'Ars - 04 74 08 17 17
info@arsnet.org - arsnet.org

109^e pèlerinage diocésain de Lourdes

Du 5 au 11 août 2016

Pèlerinage dans le cadre de l'année jubilaire de la Miséricorde, sur le thème « C'est le moment favorable pour changer de vie ! Voici le temps de se laisser toucher au cœur. »

Pour les pèlerins seuls ou en famille, pour les malades, les hospitaliers et les jeunes.

Contact : Direction des pèlerinages -
04 74 32 86 50 - anne.rousseau@belley-ars.fr

Colloque des amis du Cardinal Biayenda

Samedi 27 et dimanche 28 août 2016 au Sanctuaire d'Ars

Contact : gilbertmayela@gmail.com

Sommaire

| | |
|---|----------|
| Homélie de Mgr Roland pour la fête de la famille diocésaine | p. 1-5 |
| Agenda de notre évêque | p. 6 |
| Nominations dans le diocèse | p. 7-11 |
| Compte-rendu du Conseil presbytéral | p. 12-19 |
| Informations diocésaines | p. 19 |
| Programme des JMJ | p. 20 |
| Fête du Saint Curé d'Ars | p. 21 |
| Agenda diocésain | p. 22 |



Église des Pays de l'Ain - Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912 - Date de parution : 1^{er} juillet 2016

Directeur de la publication : Guilhem DUVAL

Rédaction et mise en page : SDPC - Crédits photos : Sanctuaire d'Ars (p. 21), SDPC

Couverture : Remise d'Amoris Laetitia par Mgr Roland à 10 familles du diocèse, le 26 juin 2016

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154 – 01004 Bourg-en-Bresse Cedex - 04 74 32 86 69 - sdpc01@gmail.com
catholique-belley-ars.ccf.fr